MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

03 B P 2900 Cotonou-Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10
maep.info@gouv.bj
www.agriculture.gouv.bj

N° MAEP/2026D/5812/DC/SGM/DPAF/SA

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Basse et Vallée du fleuve Mono (PAHA-ACC-BVM)** financé par la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) et le Gouvernement du Bénin, le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), lance un avis de recrutement pour pourvoir quatre (04) postes au sein de l'Unité d'Exécution du Projet (UEP). Ce recrutement concerne deux (02) postes vacants conformément à la lettre N° MAEP/2026D/1563/SGM/DPAF/C-PAHA-ACC-BVM/SA du 13 juillet 2026, ainsi que deux (02) postes complémentaires autorisés par l'Avis de Non-Objection (ANO) de la BADEA, Réf. N° OP/432 du 07 septembre 2026.

Les postes à pourvoir sont les suivants : Assistant Suivi-Évaluation, Spécialiste en Aquaculture, Spécialiste en Environnement et Foncier Rural et Conducteur de Véhicules Administratifs.

Objectifs et Contexte du Projet

Le Gouvernement du Bénin, à travers le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a signé le 31/07/2024 l'Accord-Cadre avec la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour la mise en œuvre du **Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Basse et Vallée du fleuve Mono (PAHA-BVM)**.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté. Il vise plus spécifiquement à relancer durablement la production du riz, du maïs, des cultures maraîchères et de la pisciculture dans le département du Mono, à travers l'amélioration de la productivité, la résilience aux changements climatiques, la gestion durable des ressources naturelles agricoles, la réduction des inégalités de genre et l'augmentation des revenus des ménages, notamment les plus vulnérables de la zone d'intervention du projet.

Ce projet est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et sera exécuté par l'intermédiaire de la Société béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA-Sa). A ce titre, elle exécutera le projet à travers l'Unité d'exécution du Projet qui sera créée en son sein avec pour siège à Lokossa conformément à l'article 3.02 de l'accord de prêt. L'UEP exécute le projet sous la supervision de la SoBAA et dispose néanmoins d'un comité de pilotage pour les orientations de la mise en œuvre du projet

Composantes du Projet

Le **Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Basse et Vallée du fleuve Mono (PAHA-BVM)** s'articule autour de cinq (05) composantes à savoir :

Composante-1 : Travaux de Génie Civil et connexes pour les aménagements hydroagricoles et piscicoles.

Cette composante est la composante principale du projet qui a pour objectif quantitatif l'aménagement de 1500 ha de terre de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau. La composante concerne donc la réalisation des travaux d'aménagement hydroagricole comprenant :

- les réseaux d'irrigation et de drainage ainsi que les pistes d'exploitation et d'accès aux périmètres irrigués, les digues de protection contre la remontée des eaux du Mono et les fossés de garde pour l'interception des eaux extérieures, ainsi que le planage et l'aménagement parcellaire ;
- la construction et l'équipement des stations de pompage des eaux d'irrigation et d'exhaure des eaux de drainage et électrification y compris (i) la construction d'un bâtiment pour les armoires électriques ; (ii) la construction d'un bâtiment pour les pompes immergées, cet abri sera équipé de vannes pour isoler les pompes pour l'entretien périodique ; (iii) la fourniture et pose de pompes immergées avec armoires de commandes ; (iv) la réalisation d'un chenal d'amené et (v) la fourniture et la pose d'équipements d'électrification avec abonnement à la SBEE.
- la construction d'infrastructures de développement et de promotion de l'aquaculture qui portera essentiellement sur : la réalisation des étangs de 1 000 m^2 chacun, la construction de magasins de 100 tonnes chacun pour le stockage du matériel et équipements d'exploitation (filets, houes, machettes, épuisettes etc.), la construction des hangars de 300 m^2 abritant les équipements de la fabrique d'aliment (Broyeur/mélangeur, granuleuse, extrudeuse, séchoir), la construction des écloseries alimentées par des forages avec des systèmes d'exhaure à base d'énergie photovoltaïque, la réalisation des canaux d'amenée et de vidange d'eaux ainsi que la fourniture de motopompes diesel de grande capacité.

Composante-2 : Services de consultants

Cette composante est essentiellement organisée autour des services de consultants pour la revue des études détaillées (APD/DAO) et contrôle et surveillance des travaux ; l'ingénierie sociale qui se résume aux prestations de consultant pour la concertation et la sensibilisation des bénéficiaires en parallèle avec la réalisation des travaux. Elle portera essentiellement sur les questions foncières, le remembrement et la redistribution des terres après aménagement. Elle comprend les services de consultants pour la conduite d'une étude de référence en vue de la mise en place du dispositif de suivi-évaluation du Projet. En effet, l'exécution du projet sera suivie de façon continue de manière à permettre la tenue à jour de son tableau de bord. De plus, deux autres évaluations (en cours et après) seront conduites à savoir : (i) l'évaluation à mi-parcours et (ii) l'évaluation de fin du projet. Les données du suivi-évaluation alimenteront les revues à organiser par l'UEP et particulièrement l'atelier de revue à mi-parcours à organiser en collaboration avec la BADEA et le rapport d'achèvement du projet.

Composante-3 : Appui à la production et au Développement des chaînes de valeur ;

Elle concerne l'appui à l'organisation et à la structuration des producteurs et organisations de producteurs, l'appui à la mise en valeur des périmètres aménagés et des étangs piscicoles, l'appui à la construction des infrastructures connexes, l'appui à l'entretien des systèmes d'irrigation, l'appui à la Direction du Génie Rural (DGR) pour faciliter le suivi global de l'ensemble des activités de réalisation des infrastructures et aménagement du projet et ce à travers une convention, l'appui à la manifestation de l'offre et de la demande de redevabilité (PASCiB).

Composante-4 : Appui au Développement des micro-projets et à l'entreprenariat (ligne de crédit revolving).

Le projet apportera un appui au développement des micro-projets et à l'entrepreneuriat et aux MPME. Cette composante soutient environ 2500 bénéficiaires durant les deux (02) premières années après la mise en eau des périmètres, dont au moins 60% des jeunes et des femmes pour développer leurs micro-projets et MPME impliqués dans la pêche, la commercialisation des cultures vivrières, l'agro-industrie et d'autres activités tout au long des chaînes de valeur agricoles et piscicoles. Cet appui à l'entreprenariat

et aux MPME sera réalisé par : a) la fourniture de micro-crédits, et b) le renforcement des capacités des bénéficiaires (prévu au niveau de la composante 3).

Ainsi, une ligne de crédit renouvelable de 4 millions USD sera dédiée à l'appui à l'octroi de microcrédits aux bénéficiaires pour développer des microprojets et des MPME. Le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche superviseront conjointement l'administration de la ligne de crédit qui sera administrée par Fonds National de Développement Agricole (FNDA).

Composante-5 : Appui à la gestion du projet ;

Cette composante appuiera les activités de mise en œuvre du projet et couvrira les sous-composantes suivantes : (i) fourniture du matériel roulant pour le personnel de l'UEP, (ii) fourniture du mobilier de bureau et du matériel informatique au profit de l'UEP, (iv) l'organisation des ateliers de démarrage et d'évaluation à mi-parcours, et (v) l'audit annuel des comptes du projet.

Zone d'intervention du projet

La zone d'influence du projet est constituée du delta du fleuve Mono et couvre les Communes d'Athiémé et de Grand-Popo, Département de Mono, dans le Pôle de Développement Agricole Ouémé, Littoral, Atlantique et Mono (ATDA-OLAM).

Coût et Durée d'exécution du projet

Le coût global, hors taxes et hors douane du **Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Basse et Vallée du fleuve Mono (PAHA-BVM)** est évalué à 58 millions USD équivalant à environ 34,800 milliards de FCFA. La Contribution de la BADEA est estimée à 50 millions de USD équivalant à 30,00 milliards de FCFA, celle du Gouvernement du Bénin à 8,00 millions de USD équivalant à environ 4,8 milliards de FCFA.
La durée d'exécution du projet est de cinq (5) ans.

A- DESCRIPTION DU POSTE

1. POSTE D'ASSISTANT EN SUIVI EVALUATION (1 PLACE)

1.1. Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous la responsabilité de la Coordonnatrice du Projet, l'assistant (e) Suivi-Evaluation et Capitalisation élabore le plan opérationnel de suivi et d'évaluation du projet, conduit le processus de suivi et d'évaluation des activités du projet, organise la mise en œuvre des études d'impacts et de capitalisation des expériences liées aux actions du projet. Il/elle est basé (e) à Lokossa avec des déplacements dans la zone du Projet. Il/Elle sera chargé (e) de :

- élaborer le plan de suivi évaluation du Projet ;
- mettre en place et gérer le système de suivi-évaluation du Projet ;
- conduire l'élaboration des PTAB du Projet et procéder à leur évaluation périodique ;
- analyser les indicateurs de suivi sur la base du cadre logique ;
- élaborer les outils spécifiques de planification et de collecte des données ;
- concevoir une base de données et informatiser les outils de suivi et d'évaluation des données du Projet ;
- collecter des données sur le terrain et suivre les indicateurs du Projet ;
- procéder à l'interprétation socio-économique des indicateurs par rapport aux objectifs
- du Projet ;
- conduire des enquêtes spécifiques relatives aux impacts du Projet ;
- coordonner le suivi de l'exécution et des résultats du Projet avec les partenaires impliqués ;
- élaborer et mettre à jour régulièrement des tableaux de bord techniques du Projet ;

- organiser et coordonner les missions de suivi-évaluation externe, d'audit, de supervision, de revue à mi-parcours et d'achèvement ;
- préparer les bilans d'exécution nécessaires à l'établissement des missions de supervision et à la participation aux différentes réunions des comités de suivi et de pilotage ;
- fournir régulièrement des informations précises sur le niveau d'exécution du Projet ;
- participer à la rédaction des rapports périodiques (trimestriels, semestriels et annuels) se rapportant aux activités du Projet ;
- communiquer autour des résultats du Projet.

1.2. Qualification et aptitudes requises

Peuvent faire actes de candidature, les personnes des deux (02) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures BAC + 5 en gestion des projets, agroéconomie, suivi-évaluation ou tout autre diplôme équivalent;
- avoir sept (7) ans d'expériences avérées en planification et en suivi-évaluation dans les projets/programmes de développement du secteur agricole dont 5 ans dans les projets d'aménagement et de valorisation hydro-agricoles ;
- avoir une forte capacité de synthèse, d'analyse, de conceptualisation et de rédaction de rapports ;
- disposer d'une certification professionnelle en gestion de projet, notamment PMP (Project Management Professional) constituant un atout ;
- avoir des connaissances des méthodes, outils et techniques de suivi-évaluation, du cadre logique et de la gestion axée sur les résultats de développement ;
- avoir une très bonne maîtrise des outils informatiques, notamment Word, Excel et PowerPoint, ainsi que des outils de collecte, de traitement, d'analyse et de visualisation des données tels que Akvo flow, KoboToolbox et Power BI;
- avoir des connaissances pratiques en gestion et interrogation de bases de données relationnelles, notamment SQL/SQL Server, constituant un atout;
- avoir une expérience dans la supervision des activités et équipes de terrain, la validation et le contrôle de la qualité des données, avec une capacité à travailler dans un environnement multidisciplinaire et sous contrainte de délais ;
- jouir d'une bonne condition physique avec des aptitudes à effectuer des déplacements sur le terrain.

2. POSTE DE SPECIALISTE EN AQUACULTURE (1 PLACE)

2.1. Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous la responsabilité de la Coordonnatrice du Projet, 1e/1a spécialiste en aquaculture aura pour mission de : (i) mettre en œuvre les activités relatives au développement des infrastructures piscicoles et promotion de 1'aquaculture dans la zone du projet. Il/Elle sera chargé(e) de:

- organiser avec le spécialiste suivi-évaluation, la planification annuelle des activités prévues au sein de sa sous-composante ;
- faire le suivi technique des interventions du Projet en matière d'aquaculture et activités connexes dans les zones d'intervention ;
- apporter un appui technique dans 1a sensibilisation sur 1e projet et 1a sélection des bénéficiaires ;
- organiser et appuyer le renforcement des capacités techniques des bénéficiaires sur la gestion et l'exploitation des infrastructures de production mises en place et les itinéraires techniques de production dans les différentes zones d'intervention du Projet ;
- élaborer les spécifications techniques des intrants et autres équipements aquacoles à acquérir, apporter un appui technique dans 1a mise en place et l'exploitation des infrastructures piscicoles (étangs, enclos, Cages flottantes, etc.) ;
- contribuer au développement, à 1a promotion et à la compétitivité des chaînes de valeur de l'aquaculture;

- coordonner 1es activités aquacoles et la collecte des données sur l'aquaculture dans la zone d'intervention du projet;
- assurer l'évaluation des différentes activités en matière d'aquaculture ;
- préparer les TDRs des activités, les rapports de mission, les rapports à mi-parcours et de clôture du projet ;
- assurer une recherche constante des modalités d'appropriation des réalisations du projet par 1es bénéficiaires ;
- contribuer à 1a définition des axes d'intervention dans le domaine de l'aquaculture ;
- participer aux audiences publiques avec les personnes affectées par le projet et contribuer à leur intégration ;
- contribuer à la documentation et à la capitalisation des expériences et leçons apprises dans le cadre du projet ;
- participer à l'animation de l'UGP en conduisant 1es activités synergiques avec les autres composantes ;
- s'acquitter de toute autre tâche connexe qui pourrait lui être confiée par la coordonnatrice.

2.2. Qualifications et aptitudes requises

Peuvent faire actes de candidature, les personnes des deux (2) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures BAC + 5 en Sciences Halieutiques (Aquaculture, aménagement des pêches ou Hydrobiologie) ;
- avoir au moins sept (07) années d'expériences professionnelles sur l'accompagnement des pêcheurs et des sujets liés à 1'aquaculture au Bénin dont cinq (05) ans de collaboration étroite avec des projets de développement de l'aquaculture ou des ONGs nationales ou internationales, ou d'autres institutions internationales ;
- avoir occupé des postes de responsabilités au niveau communal, départemental ou national dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ;
- avoir une bonne maitrise des problématiques de l'aquaculture et des réformes entreprises dans le domaine de l'aquaculture au Bénin ,
- avoir des expériences avérées en travail d'analyse, de conseil et de mise en œuvre de pratiques innovantes en matière d'aquaculture résiliente au climat ;
- avoir une bonne aptitude à travailler de concert avec différents départements gouvernementaux, les entreprises, 1es autres projets, les ONG, 1es associations, groupements et coopératives de producteurs ;
- avoir une bonne connaissance des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture ;
- avoir une très bonne maîtrise de 1'outil informatique : Excel, Word, Access, Powerpoint, internet, etc.;
- jouir de ses droits civiques ;
- être capable de travailler sous pression et d'atteindre les objectifs dans un environnement
- contraignant, multidisciplinaire et multiculturel ;
- avoir une capacité de travail en équipe et un sens de l'organisation.

3. POSTE DE SPECIALISTE EN ENVIRONNEMENT ET FONCIER RURAL (1 PLACE)

3.1. Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous la responsabilité de la Coordonnatrice du Projet, le Spécialiste en Environnement et Foncier Rural contribue à la prise en compte des dimensions environnementales, sociales et foncières dans la mise en œuvre du Projet. Il/Elle est basé(e) à Lokossa, siège de l'Unité d'Exécution du Projet (UEP), avec des déplacements réguliers dans la zone d'intervention du projet. Il/elle sera chargé (e) de :

- élaborer les termes de référence relatifs aux études environnementales et foncières et vérifier leur conformité avec les objectifs du projet et les politiques de sauvegarde de la BADEA ;

- assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et des mesures d'atténuation liées aux travaux d'aménagement ;
- faire des propositions concrètes d'activités à mettre en œuvre pour le volet Adaptations aux Changements Climatiques du projet ;
- piloter la concertation et la sensibilisation des bénéficiaires sur les questions foncières, notamment le remembrement et la redistribution des terres après aménagement ;
- assurer la sécurisation foncière des périmètres aménagés en lien avec l'ANDF, les mairies et les autorités locales, et faciliter la résolution des litiges ;
- renforcer les capacités des comités locaux de gestion foncière et environnementale ;
- réaliser des missions de terrain pour vérifier la conformité environnementale et foncière des ouvrages ;
- superviser la collecte et l'exploitation des données de suivi-évaluation relatives aux volets environnement et foncier ;
- élaborer les rapports périodiques d'avancement (trimestriels, annuels) et contribuer aux missions de supervision, de revue à mi-parcours et d'achèvement du projet.

3.2. Qualifications et aptitudes requises

Peuvent faire acte de candidature, les personnes des deux (2) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être titulaire d'un diplôme BAC+5 en Environnement, Foncier Rural, Géographie, Droit ou Sociologie rurale, ou tout diplôme équivalent
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans, dont 5 ans sur les questions foncières et environnementales en milieu rural, et 3 ans dans un projet d'aménagement hydro-agricole financé par une banque de développement ou un bailleur multilatéral ;
- maîtriser le Code foncier et domanial du Bénin, les mécanismes de gestion des litiges fonciers et les politiques de sauvegarde environnementale et sociale des bailleurs (BADEA, Banque mondiale, BAD)
- disposer de compétences avérées en concertation communautaire, médiation sociale, analyse et rédaction, ainsi qu'une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Access)
- jouir de ses droits civiques ;
- être d'une bonne moralité ;
- être méthodique, discret, capable de gérer les stress, réactif et pro actif ;
- être capable de travailler de manière autonome ;
- être capable de travailler sous pression et d'atteindre les objectifs dans un environnement contraignant, multidisciplinaire et multiculturel ;
- jouir d'une bonne condition physique avec des aptitudes à effectuer des déplacements sur le terrain.

4. POSTE DE CONDUCTEURS DE VEHICULES ADMINISTRATIFS (01 PLACE)

4.1 Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous la responsabilité du/de la Responsable Administratif (ve) et Financier (ère), le Conducteur de Véhicules Administratifs assure la conduite des véhicules du projet. Il/Elle sera basé(e) à Lokossa avec des déplacements dans la zone d'intervention du Projet, et au besoin, à l'intérieur du pays. Il/Elle sera chargé (e) de :

- conduire les véhicules du Projet pour le transport des personnes autorisées et des biens ;
- assurer l'entretien quotidien et la propreté du véhicule ;

- tenir à jour le registre de maintenance du véhicule (enregistrement du kilométrage quotidien, de la consommation de carburant, des vidanges et des graissages du véhicule etc.) ;
- veillez au bon état du véhicule qui lui est confié ;
- conduire de manière sûre, prudente et respecter les règles de circulation (Code de la route) ;
- vérifier que le véhicule et les pièces y afférentes sont à jour et conformes à la législation en vigueur dans le pays et aviser la Coordonnatrice et le comptable-financier en cas de besoin ;
- effectuer les courses du projet, collecter et distribuer le courrier ou tout autre document ;
- assurer les déplacements du personnel du bureau et des personnes en mission dans la région pour le compte du Projet dans le cadre des sorties officielles ;
- s'assurer que toutes les formalités prévues par les règlements sont accomplies en cas d'accident ;
- consigner les déplacements officiels, le kilométrage journalier, la consommation de carburant, les contrôles d'huile, les graissages, etc., dans la fiche de suivi du véhicule ;
- tenir à jour les fiches de suivi de véhicule et les faire viser par son supérieur ;
- aviser la coordonnatrice et le comptable des situations de révision et d'entretien périodiques.

4.2 Qualifications et aptitudes requises

Peuvent faire actes de candidature, les personnes des deux (2) sexes remplissant les conditions ci-après :

- avoir un permis de conduire catégorie B depuis cinq (5) ans au moins ;
- avoir au moins le Certificat d'Etudes Primaires (CEP) ;
- avoir une expérience pratique en conduite et entretien de véhicules à quatre roues ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 05 ans en qualité de chauffeur de véhicules à quatre roues ;
- avoir une bonne condition physique et une bonne acuité visuelle ;
- avoir des aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain ;
- savoir lire et écrire couramment en français ;
- connaitre le réseau routier béninois ;
- connaitre le réseau routier de la sous-région serait un atout ;
- être courtois et discret ;
- avoir une aptitude à travailler sous pression ;
- avoir une bonne notion en mécanique automobile ;
- avoir de bonnes capacités de communication écrite et orale.

5 LIEU DE TRAVAIL

Les postes à pourvoir sont situés au siège du projet à Lokossa et tous les membres de l'UEP seront basés à Lokossa avec de fréquents déplacements dans la zone d'intervention du projet et à l'intérieur du pays.

6 DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat pour tous les postes est d'un (01) an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive et sans toutefois dépasser la durée du projet.

7 CONDITIONS PARTICULIERES

Toute personne recrutée pour le compte du Projet doit :

- être apte à travailler à un rythme soutenu et sous pression ;
- accepter de travailler en dehors des heures de service en cas de nécessité ; jouir de ses droits civiques ;

- être de bonne moralité ;
- être immédiatement disponible.

B- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter des pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée au Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
- un CV détaillé précisant les expériences acquises ;
- une liste précisant les noms, fonctions et contacts de trois (03) personnes de référence ayant une bonne connaissance des expériences du candidat ;
- une photocopie du diplôme ;
- les pièces justificatives des expériences professionnelles (attestation de travail) ;
- tout autre document justifiant les informations du CV.

NB : Les candidatures qui ne respecteront pas les exigences de soumission susmentionnées, seront simplement rejetées. La sélection des agents tiendra rigoureusement compte des preuves fournies.

C- PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection des candidats comprendra les étapes suivantes :

- évaluation des dossiers (présélection sur dossier) ;
- établissement d'une liste restreinte constituée de meilleurs candidats par poste ;
- sélection et classement des trois (03) meilleurs par poste ;
- obtention de l'avis de non objection de la BADEA ;
- proclamation des résultats ;
- formalités de prise de service des candidats définitivement retenus au niveau du Projet.

D- DEPOT DES DOSSIERS

Les personnes des deux (02) sexes, désireuses de faire acte de candidature, devront faire parvenir leur dossier sur le formulaire en ligne via ce lien : https://forms.gle/vfYZ7uLn2LRMXRNu7 **au plus tard le 24 novembre 2026 à 12 heures**.

Pour toute information complémentaire : Courriel : maep.infos@gouv.bj

Cotonou le, 10 NOV 2026



Adin Yéton BLOUKOUNON GOUBALAN
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche